

CHARTRE DU RÉSEAU DES ACTEURS DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE L'AVEYRON

“Agir ensemble en faveur de la transformation écologique et sociale”

1. PRÉAMBULE ET INTENTION

Le réseau des acteurs de l'éducation à l'environnement et de la transition écologique de l'Aveyron, amorcé en 2021, rassemble des associations, entreprises, collectivités, établissements publics, services de l'Etat, mutuelles, personnes individuelles ou toute structure du département partageant les valeurs détaillées dans ce document. Notre réseau se base sur des temps d'interconnaissance, des moments d'échanges, des actions de sensibilisation, de formation, d'accompagnement de démarches citoyennes et collectives, afin d'**agir ensemble en faveur de la transformation écologique et sociale.**

Le champ d'actions du réseau se déploie sur tout le territoire aveyronnais. Cette charte, élaborée collectivement, présente les engagements respectifs entre les différents membres du réseau. Elle est évolutive et non exhaustive. Toutes les structures et personnes signataires s'engagent à participer au réseau et à promouvoir les valeurs et missions inscrites dans la charte.

2. NOS VALEURS DE RÉFÉRENCE

A l'image de l'écologie, qui définit l'ensemble des êtres vivants, de leur milieu de vie et des relations qu'ils entretiennent, le réseau forme un écosystème.

L'ensemble des actions, missions et objectifs du réseau s'appuient sur cinq valeurs :

Convivialité : Plaisir partagé d'être et de faire ensemble.

Respect : Considération bienveillante de l'autre et du vivant.

Coopération : Faire ensemble pour un même objectif commun.

Cohérence : Mettre en adéquation nos actions et nos valeurs pour un objectif commun.

Équité : Donner selon ses capacités et recevoir selon ses besoins.

3. NOS MISSIONS ET OBJECTIFS

Dans une démarche participative et dynamique, les missions et objectifs du réseau sont :

- **Animer et faire vivre le réseau** : asseoir un modèle d'organisation et de gouvernance, favoriser la communication interne, organiser des temps d'accueil, d'échanges et d'interconnaissance.

- **Mutualiser et transmettre les ressources et les expériences** : recenser les compétences, forces et moyens, susciter l'échange d'informations et de pratiques, accompagner la montée en compétences des membres du réseau.

- **Agir et expérimenter ensemble** : explorer et tester de nouveaux outils et pratiques d'animation.

- **Sensibiliser et mobiliser tous les publics** : promouvoir des pratiques écologiques, développer des actions collectives.

- **Représenter le réseau** : participer à des dynamiques de territoires, du niveau local au niveau régional.

- **Valoriser et communiquer** : promouvoir les actions et les initiatives des acteurs et du réseau, notamment sur le site portail (<https://www.aveyron-environnement.com>).

4. ENGAGEMENTS ET IMPLICATIONS

Les structures et les particuliers qui s'associent au réseau s'engagent à :

- **Participer, partager et adhérer à la raison d'être du réseau** : “Agir ensemble en faveur de la transformation écologique et sociale”.

- **Respecter les cinq valeurs communes établies collectivement** : convivialité - respect - coopération - cohérence - équité.

- **Respecter autrui dans leurs comportements, pratiques, paroles et écrits** au sein et/au nom du réseau, sans distinction d'origine, d'ethnie, d'orientation sexuelle, d'identité de genre, ou de religion ou de tout autre critère prévu par l'article 225-1 du code pénal.
- **Respecter l'état actuel des connaissances scientifiques.**

Et selon leurs moyens à :

- **Contribuer en tant qu'acteur à alimenter le site portail régulièrement** (fiche identité, évènements, lettre d'information trimestrielle).
- **Valoriser et promouvoir le réseau en faisant circuler les informations du réseau et en rendant visible ses actions dans les territoires, et/ou auprès de ses partenaires**
- **Participer à au moins un temps collectif par an** : journée réseau, session d'acteurs, action commune.
- **Contribuer à la mutualisation des ressources et des compétences.**

FONCTIONNEMENT, ACTIONS et VIE DU RÉSEAU

La diversité des membres du réseau est une réelle plus-value pour sa finalité. Les personnes et structures sont souveraines, indépendantes et responsables de la dynamique du réseau et le font vivre par leur esprit d'initiatives. Chacun et chacune peut y affirmer sa liberté d'expression. **Le fonctionnement du réseau s'articule autour d'un groupe cœur, de groupes projets et de plusieurs évènements qui contribuent à faire vivre le réseau et le structurer. Le rôle de facilitateur du réseau est porté par le CPIE du Rouergue.** *cpie-rouergue.rodez@wanadoo.fr*

> **Le GROUPE CŒUR a une vision globale et stratégique.** Il se réunit régulièrement pour impulser la dynamique de réseau. Ses membres s'engagent sur deux années à assurer sa coordination et à être garants du respect de la charte. Le groupe cœur accompagne les différents groupes projets et organise la "Journée réseau". Il constitue également l'interface avec les institutions.

Les groupes projets évoluent suivant les dynamiques d'actions et les membres s'y engagent au moins pour un an.

> **Le GROUPE COMMUNICATION facilite et organise la transmission des informations du réseau en interne et en externe,** notamment via le site portail "Aveyron Environnement" qui recense les événements, les ressources, l'annuaire des acteurs... et promeut leurs actions grâce à une lettre d'information trimestrielle.

> **Le GROUPE SESSION D'ACTEURS organise des journées d'approfondissement d'une thématique** afin de favoriser l'interconnaissance entre les acteurs et les projets, d'améliorer les connaissances, de monter en compétences, ainsi que de partager des outils et des pratiques. Ses membres recueillent les besoins du réseau et actent le choix des thèmes.

> **Le GROUPE ACTION COMMUNE coordonne l'action collective du réseau.** Cette action co-construite sollicite plusieurs structures et partenariats qui permettent de rendre visible le réseau auprès d'un public large.

La **journée réseau** a lieu une fois par an, elle permet de faire le bilan des actions engagées pendant l'année écoulée avec les différents groupes projets et de travailler sur les prochaines actions. C'est aussi un moment pour faire connaître le réseau, ses membres, les acteurs entre eux et s'engager dans les groupes projet.

La signature de cette charte engage ses membres à la mettre en œuvre.

Sans date limite, chacun, chacune est libre de se détacher de la charte.

La structure adhérente :

Représentée par :

Date et lieu :

Signatures accompagnées de la mention « Lue et approuvée »